

Zeitschrift: Archives des sciences [1948-1980]
Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève
Band: 18 (1965)
Heft: 2

Artikel: La restauration de l'herbier Boissier
Autor: Bocquet, Gilbert / Mermoud, Marguerite
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-739202>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RESTAURATION DE L'HERBIER BOISSIER

PAR

Gilbert BOCQUET et Marguerite MERMOUD

ABSTRACT

This article gives an account of the various tasks undertaken on the Boissier Herbarium in order to counter its general deterioration. A number of technical indications are listed which facilitate the consultation of this herbarium. Indications are given concerning the composition of the various Boissier collections and of the modifications which have been carried out up to this day. Furthermore there are included some historical data which, being of general interest and from varied sources, are considered well worth having in writing, in a compact form.

De nombreux botanistes consultent régulièrement l'herbier Boissier et, notamment, demandent que des prêts leur soient consentis. Peu d'entre eux cependant sont exactement informés de la composition, de l'état actuel, du statut et des ressources de cet ensemble de collections.

D'autre part, ces herbiers ont plus d'un siècle. Il s'est récemment avéré nécessaire d'y effectuer des travaux de restauration d'une certaine importance.

Le but de cet article est de donner aux usagers de l'herbier Boissier quelques informations techniques directement utiles pour la consultation. Notamment, il s'agit de définir une « police » de conservation pour ces collections exceptionnellement précieuses et devenues assez délicates avec l'âge. Un certain nombre de renseignements historiques doivent aussi être consignés par écrit avant d'être oubliés. Ils nous sont souvent demandés par des visiteurs de l'herbier Boissier.

HISTORIQUE

Il est difficile de fixer une date précise pour le début de l'herbier Boissier. On peut choisir 1837, la date du premier voyage d'Edmond BOISSIER en Espagne. Auparavant, BOISSIER s'était toutefois activement intéressé à la flore locale et avait dû certainement récolter des échantillons. Il avait également reçu l'herbier de son grand-père, Pierre BUTINI.

Le recensement de la population genevoise de 1843, ainsi que la correspondance de BOISSIER et de REUTER, nous permettent d'affirmer qu'Edmond BOISSIER a d'abord habité et conservé son herbier au n° 246 de la rue des Granges (l'actuel n° 4), dans la

maison « Dominicé », au 1^{er} étage. En 1857, l'herbier était déplacé, probablement au 4 de la rue de l'Hôtel-de-Ville (l'actuel Hôtel municipal), dans la maison « Butini », qui appartenait à la famille de sa femme. A cette époque, BOISSIER ne résidait plus en ville personnellement. Il passait l'hiver dans la propriété familiale du *Rivage*, sur la commune de Pregny, au bord du lac, à moins de deux kilomètres de l'actuel Conservatoire botanique en direction de Lausanne. En été, il vivait et travaillait réellement à Valleyres, dans le canton de Vaud, où il avait son jardin alpin. Sa correspondance est toujours datée de l'une ou l'autre résidence et jamais de la ville même¹.

A la mort de BOISSIER, son gendre William BARBEY « ferme » l'herbier Boissier. Il déclare dans une lettre à Alphonse de CANDOLLE²: « L'herbier Boissier restera sacré, intact pour toute la partie intercalée par l'illustre maître: le solde non intercalé et non travaillé sera classé suivant le *Genera de Bentham et Hooker...* » Ceci explique la présence d'étiquettes portant la mention: *Post cl. Boissieri obitum (25 Sept. 1885) insertum.*

D'autre part l'herbier est « mis à la porte » par la municipalité et W. BARBEY doit donc « aviser » (*ibid.*). C'est pourquoi il fait agrandir, près du Rivage, la propriété des *Jordils*. En octobre 1887, l'herbier Boissier y est installé pour une trentaine d'années (cf. fig. 1)³.

Les collections comprennent alors l'*herbier Boissier sensu stricto*, un herbier général connu aujourd'hui sous le nom d'herbier *Barbey-Boissier* et l'herbier *Reuter*. Nous définirons ces collections ci-dessous.

En 1911, William BARBEY donnait à l'Université de Genève l'herbier Reuter augmenté de ses récoltes personnelles. Il décédait en 1914. En 1918, ses enfants offraient à cette même université l'ensemble des collections Boissier, y compris la bibliothèque. Un fonds garantissait l'entretien des collections et la rémunération d'un conservateur, alors Gustave BEAUVERD.

¹ Dans la correspondance de George REUTER, l'ami de BOISSIER et le conservateur de son herbier, il apparaît clairement qu'il travaillait en ville, dans l'herbier même. Il est probable par contre que BOISSIER se faisait préparer et apporter les groupes dont il s'occupait au Rivage ou à Valleyres. Cette organisation expliquerait les innombrables notes que REUTER laissait à l'intention de BOISSIER dans l'herbier. De sa fine écriture anguleuse, il attirait ainsi à distance l'attention du « patron » sur des particularités morphologiques ou justifiait ses groupements d'échantillons.

² William BARBEY à A. DE CANDOLLE, Valleyres, 9.10.1885 (G).

³ W. BARBEY à E. BURNAT, Valleyres, 24.10.1887 (G).

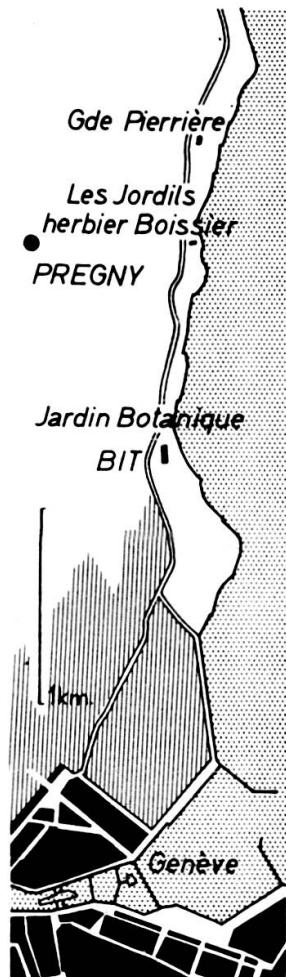


Fig. 1.

Situation des Jordils par rapport au Jardin botanique (lieu-dit la Console). Ce renseignement nous est souvent demandé par des botanistes étrangers.

L'acte de donation prévoyait que ces herbiers seraient tenus constamment à disposition du monde scientifique et que le caractère historique de l'herbier Boissier serait préservé: il devait être conservé dans l'ordre systématique du *Flora orientalis* (c'est-à-dire celui de Bentham et Hooker, *grosso modo*). Aucun changement ne devait donc y être effectué, de peur de trahir en quelque sorte la pensée scientifique de BOISSIER.

De 1918 à 1944, c'est en conséquence aux professeurs de botanique Robert CHODAT, puis B. P. G. HOCHREUTINER et finalement Charles BAEHNI que la direction de l'herbier Boissier incomba.

En 1944, une convention est signée par la Ville de Genève (qui gère le Conservatoire botanique de Genève, avec les collections CANDOLLE, DELESSERT, BURNAT, etc.) et par l'Etat (dont dépend l'Université). Elle prévoit essentiellement la réunion des collections Boissier avec celles du Conservatoire botanique. Il fallut toutefois attendre 1958 pour que cette concentration des herbiers genevois se réalisât.

On voit que l'histoire de l'herbier Boissier est assez tourmentée, ce qui certainement s'est révélé préjudiciable à sa bonne conservation.

COMPOSITION DES COLLECTIONS

Nous avons vu que 3 herbiers sont groupés sous le nom d'herbier Boissier:

1. L'HERBIER BOISSIER proprement dit, ou herbier du *Flora orientalis*. C'est l'herbier constitué de 1837 à 1885 par Edmond BOISSIER pour l'étude des flores méditerranéenne et orientale.

A côté des plantes ramassées par BOISSIER et REUTER, on trouve les récoltes des principaux herborisateurs de l'Orient à l'époque: *Aucher-Eloy*, *Balansa*, *Bourgeau*, *Kotschy*, *Noë*, etc.¹. D'autre part, BOISSIER a acheté des plantes provenant du monde entier. Citons: l'herbier *Pavon*², acquis en 1841; les récoltes de *Drummond* en Australie, etc. On trouve bien des doublets avec la collection générale du Conservatoire

¹ Cf. *Fl. Or. Suppl.* : 414, Index numerorum.

² A propos de l'herbier *Pavon*, nous pouvons préciser grâce aux archives et collections du Conservatoire:

a) que deux séries ont abouti à Genève. L'une fut acquise par Moïse-Etienne MORICAND, qui n'en était pas peu fier. Elle fut donnée au Conservatoire botanique de Genève en 1908 et intercalée alors dans l'herbier Delessert (actuellement la « collection générale »); une étiquette indique la provenance de l'échantillon. L'autre fut acquise pour le compte de BOISSIER à Madrid en août 1841, par REUTER, qui la paya 3000 Réaux au fils de *Pavon*.

b) Cette série de l'herbier Boissier n'est pas une série de doublets au sens moderne du terme et elle ne recoupe que partiellement la série Moricand.

c) La série acquise par BOISSIER comprenait une cinquantaine de paquets, c'est-à-dire environ 6 à 8000 échantillons. Pour ¼ environ, il s'agit de plantes communes ou cultivées de la région de Madrid, du Portugal et d'Estramadoure; le reste comprend des échantillons exotiques, bien préparés et conservés.

botanique (herbiers Delessert et Candolle); toutefois, grâce à des consultations moins fréquentes, les doublets Boissier se sont généralement conservés en meilleur état que ceux du Jardin botanique (ex.: l'excellente série de l'herbier des Indes orientales de *Hooker & Thomson*).

2. L'HERBIER BARBEY-BOISSIER, constitué après la mort de Boissier et augmenté jusqu'en 1944. C'est une collection générale, très riche, mais sans l'intérêt « critique » de l'herbier du *Flora orientalis*.

Notons que la majeure partie des collections cryptogamiques Boissier figuraient dans cet herbier. Certaines ont une importance exceptionnelle: les algues de DE TONY, les lichens de MÜLLER ARG., de SCHÄRER, les mousses de HEDWIG-SCHWAEGRICHEN, les hépatiques de STEPHANI et les champignons de FUCKEL.

3. L'HERBIER REUTER, qui est d'abord la collection personnelle de REUTER, avec les plantes qui ont servi à l'élaboration de son *Catalogue... des Plantes vasculaires... de Genève*. Il comporte en outre des échantillons provenant des voyages de REUTER, ainsi que d'échanges et acquisitions ultérieurs. Plus tard, W. BARBEY l'acheta et l'utilisa comme herbier personnel: on y trouve donc aussi ses récoltes.

Les botanistes négligent souvent l'herbier Reuter, qui est de valeur inégale, il est vrai. Toutefois, il contient bon nombre des types des espèces décrites par REUTER ou BOISSIER et REUTER. Il est important notamment pour les flores espagnole et nord-africaine, ainsi que pour les orobanches.

TRANSFORMATIONS APPORTÉES A L'HERBIER BOISSIER

Les transformations subies par les herbiers Barbey-Boissier et Reuter importent peu. Par contre, il s'avère parfois utile de savoir quelles modifications l'herbier Boissier a connues pour interpréter correctement certains points de nomenclature ou de taxinomie. En d'autres termes, jusqu'à quel point l'herbier reflète-t-il encore la pensée de BOISSIER ?

d) Beaucoup de ces plantes exotiques viennent du Pérou et portent souvent dans ce cas le nom latin et le numéro adoptés dans le *Flora peruviana*. D'autres échantillons viennent du Mexique (ce fait est moins connu) et se signalent par la notation fréquente « N.E. » (Nueva España): ce sont en réalité des plantes de l'expédition de SESSÉ et MOCIÑO.

e) Il apparaît donc bien clair que PAVON a vendu ses plantes *et* celles du Musée de Madrid, comme la rumeur l'en a de tout temps accusé ! REUTER, dans les rapports qu'il adresse à BOISSIER, l'avait blanchi de cette accusation et c'est en toute bonne foi que lui-même et BOISSIER ont acquis cet herbier (lettre de Reuter à Boissier, Madrid, 18.8.1841, G).

f) L'histoire de la découverte de l'herbier Pavon consignée par H. G. REICHENBACH (in *Bot. Z.* 30: 590. 1872) et reprise par BRIQUET (1940: 400) est probablement inventée en grande partie. La correspondance ne relate qu'un marchandage très prosaïque entre REUTER et le fils de PAVON, grâce aux bons offices du botaniste COLMEIRO. La biographie de REUTER par REICHENBACH contient d'autres inexactitudes d'ailleurs (cf. BRIQUET).

Les conservateurs de l'herbier Boissier ont été depuis la mort de ce botaniste:
 Martin BERNET, jusqu'à sa mort en 1887; il avait succédé à Reuter.
 E.J.B. AUTRAN, de 1887 à 1900, date où il mécontenta W. Barbey.
 Gustave BEAUVERD, de 1900 à 1940, où l'âge le contraignit à se retirer.
 Constantin de REGEL, de 1940 à 1943.
 Philippe de PALÉZIEUX, de 1943 à 1952¹.

Ce que nous avons pu vérifier de leur activité nous permet d'affirmer que, jusqu'à Ph. de PALÉZIEUX, la volonté de W. BARBEY et des donateurs de 1918 a été scrupuleusement respectée. En 1949-50, Philippe de PALÉZIEUX estima avantageux de remplacer l'ordre systématique par un simple ordre alphabétique, pour faciliter la consultation et les prêts. En effet, les espèces figurant dans le *Flora orientalis* étaient facilement repérables à partir de l'ouvrage. Par contre, les nombreuses espèces étrangères à la flore orientale ne se retrouvaient que par analogie avec les plantes du *Flora orientalis*.

A l'intérieur des dossiers d'espèces, par contre, aucun changement volontaire n'a jamais été apporté depuis BOISSIER dans l'herbier du *Flora orientalis*. En principe tout au moins, le matériel était donc en 1958 encore ordonné selon les idées de BOISSIER².

ETAT ACTUEL DES HERBIERS BOISSIER

Les trois herbiers sont montés dans le même grand format (47 cm × 32 cm). L'attachage est du type CANDOLLE: la plante est fixée par des bandelettes derrière l'étiquette. Les échantillons sont ensuite épinglés sur des feuilles simples, elles-mêmes réunies dans des dossiers d'espèces. Dans les herbiers Boissier et Reuter, plusieurs spécimens sont habituellement groupés sur une même feuille. Les paquets fortement sanglés bombent avec l'âge. Le mode de préparation facilite l'examen, mais rend la conservation des spécimens assez aléatoire avec le temps.

Le mieux conservé des trois herbiers est aussi le plus récent, l'herbier Barbey-Boissier. La situation est catastrophique dans l'herbier Reuter, qui a souffert d'un déménagement retardé de l'Université au Jardin botanique. Elle est alarmante dans l'herbier Boissier.

Les papiers, vieillis et cassants, ne protègent plus guère les plantes. Les échantillons, qui souffrent d'un manque de climatisation, se brisent. Cet accident est particulièrement dangereux avec le type de préparation adopté: les déchets se mélangent dans le dossier d'espèce; ils sont dès lors perdus.

¹ Mentionnons encore un stage d'une année, de K. H. RECHINGER, de Vienne, en 1944.

² Le Professeur Charles BAEHNI, directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de 1944 à 1964, estimait que papiers et étiquettes avaient été changés depuis la mort de BOISSIER dans l'herbier du *Flora orientalis*. Ce n'est, vérifications faites, pas le cas.

Au cours des nombreuses consultations, d'autre part, l'ordre des plantes s'est souvent vu modifié à l'intérieur des dossiers par négligence ou par erreur. BOISSIER lui-même n'était certes pas maniaque et certaines confusions peuvent remonter à son temps. Il serait donc dangereux, malgré ce que nous avons vu plus haut, d'accorder trop d'importance à l'ordre actuel des échantillons pour interpréter les conclusions taxinomiques de BOISSIER ou juger de l'importance d'un spécimen¹. Un tel désordre peut avoir des conséquences fâcheuses quand l'étiquetage est insuffisant, ce qui est fréquent dans l'herbier Boissier, comme dans tous les vieux herbiers.

Un pointage des échantillons est devenu nécessaire.

RESTAURATION DES COLLECTIONS BOISSIER

De ce qui précède, on voit qu'il n'est plus possible de respecter intégralement le vœu de William BARBEY, sous peine de pertes considérables.

Il a donc fallu, ces dernières années, envisager une restauration de l'herbier BOISSIER. Cette réfection doit concilier les exigences muséologiques et scientifiques avec le respect de l'acte de donation².

L'herbier BARBEY-BOISSIER sera peu à peu consolidé et incorporé dans la collection générale. Une étiquette indique dans ce cas la provenance de l'échantillon et précise qu'il n'a pas servi à la rédaction du *Flora orientalis*.

Le même travail devrait être aussi tôt que possible effectué sur l'herbier REUTER, ou ce qui en reste.

L'herbier BOISSIER est l'objet d'un pointage minutieux, afin que les échantillons retrouvent tous, dans la mesure du possible, leur place originale. L'attachage est vérifié. Chaque spécimen est isolé dans une fourre individuelle, afin d'éviter les mélanges de fragments. Le dossier d'espèce porte mention de la page et du numéro spécifique du *Flora orientalis*. L'ordre systématique est rétabli selon le vœu des donateurs. La séquence des espèces est donc à nouveau la même dans l'herbier et le *Flora orientalis*: la confrontation des textes et du matériel est ainsi immédiatement possible.

Par contre, les espèces qui n'appartiennent pas au domaine de l'ouvrage; ou, pour les espèces orientales, les échantillons qui sortent de ce domaine (cf. fig. 2) sont incorporés dans l'herbier général avec l'indication de provenance, comme dans le cas de l'herbier Barbey-Boissier³.

¹ Souvent, cependant, le type, les échantillons de référence ou l'échantillon important sont encore épinglez sur la face intérieure du dossier de l'espèce.

² L'impulsion nécessaire fut donnée en 1963 par le Professeur Charles BAEHNI.

³ Les échantillons espagnols s'en vont donc, provisoirement au moins, dans la collection générale, bien qu'une partie d'entre eux aient servi à l'élaboration de plusieurs publications, notamment du fameux *Voyage botanique dans le Midi de l'Espagne*. Il serait en effet plus difficile de les organiser en un ensemble cohérent, puisqu'il faudrait les rattacher à plusieurs ouvrages publiés entre 1838 et 1852 (cf. Publications de Boissier dans Briquet 1940: 54-58). Telle était l'opinion du Professeur Charles BAEHNI, opinion que nous partageons sans réserve.

Nous pensons qu'ainsi les meilleures chances de conservation sont offertes aux collections Boissier. Une utilisation efficace du matériel centralisé au Jardin botanique est garantie, puisqu'il n'existe plus ainsi qu'un minimum de collections spéciales;

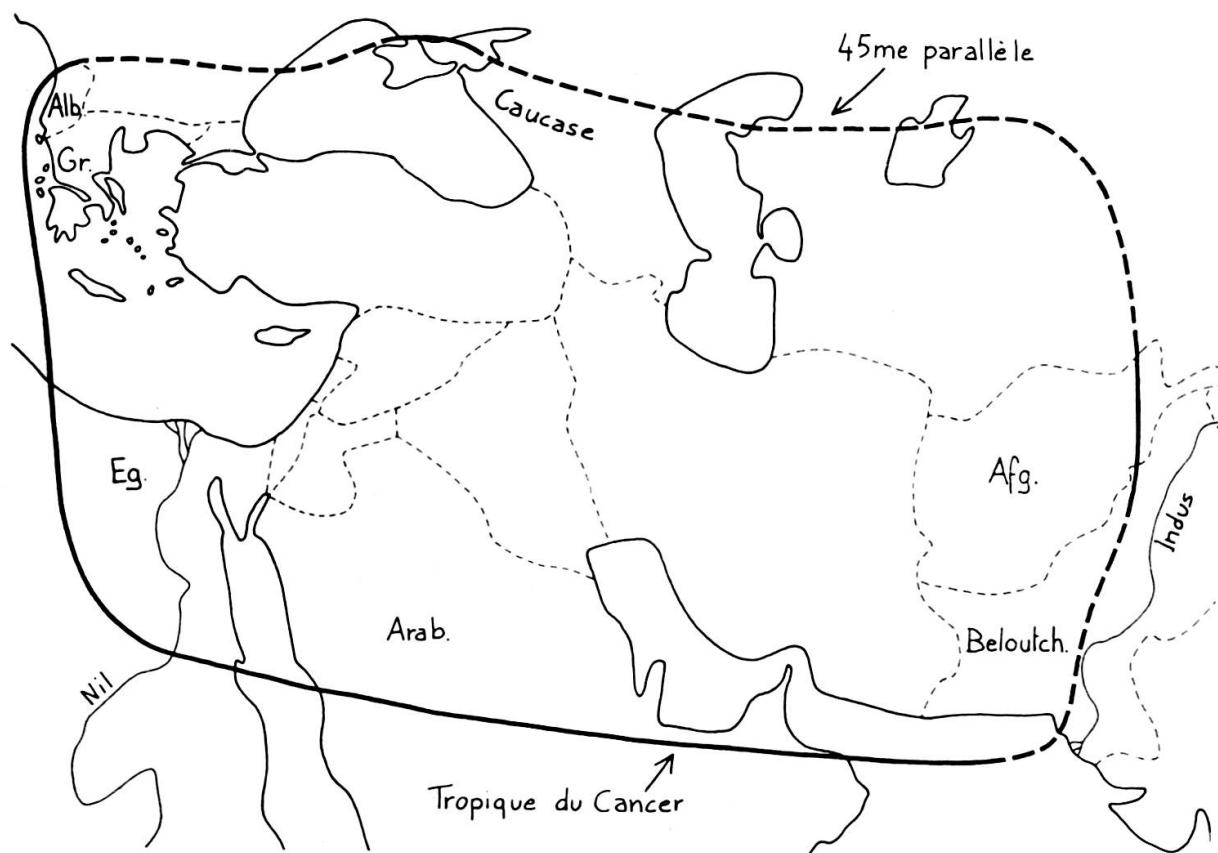


Fig. 2.

Le domaine du *Flora orientalis*: tous les échantillons antérieurs à la mort de Boissier et appartenant à l'aire géographique ici délimitée sont conservés: la Grèce, l'Albanie, le versant sud des Balkans, la Crimée, les deux versants du Caucase et le 45° N limitent cette aire au nord; le tropique du Cancer la borne au sud. Le Beloutchistan et l'Afghanistan en font encore partie à l'est.

l'entretien comme la consultation sont favorisés. Enfin l'esprit (sinon exactement la lettre) de l'acte de donation est respecté et l'herbier du *Flora orientalis* est restitué dans son intégrité¹.

Notons à ce propos que de nombreux échantillons présents dans l'herbier ne sont pas cités dans le *Flora orientalis*. Nous les conservons, puisqu'ils font partie du matériel

¹ Le seul élément que l'actuelle restauration risque d'affecter partiellement est d'ordre plus sentimental que scientifique: c'est la trace de la touchante collaboration d'Edmond BOISSIER, le propriétaire-directeur, avec REUTER, le conservateur ami. Au sens moderne du mot il s'agissait d'un «team» de recherche. BRIQUET, dans ses *Biographies des Botanistes à Genève* en a parlé avec justesse (pp. 401-402 sous Reuter). REUTER analysait, groupait, préparait le terrain; BOISSIER jugeait, décidait, ne conservant que ce qu'il estimait caractéristique. Les annotations de REUTER sont naturellement soigneusement conservées.

original consulté par BOISSIER et préparé par REUTER. Les citations de BOISSIER correspondent à ce que nous appellerions aujourd'hui des « échantillons représentatifs »; elles ne couvrent pas l'ensemble du matériel étudié.

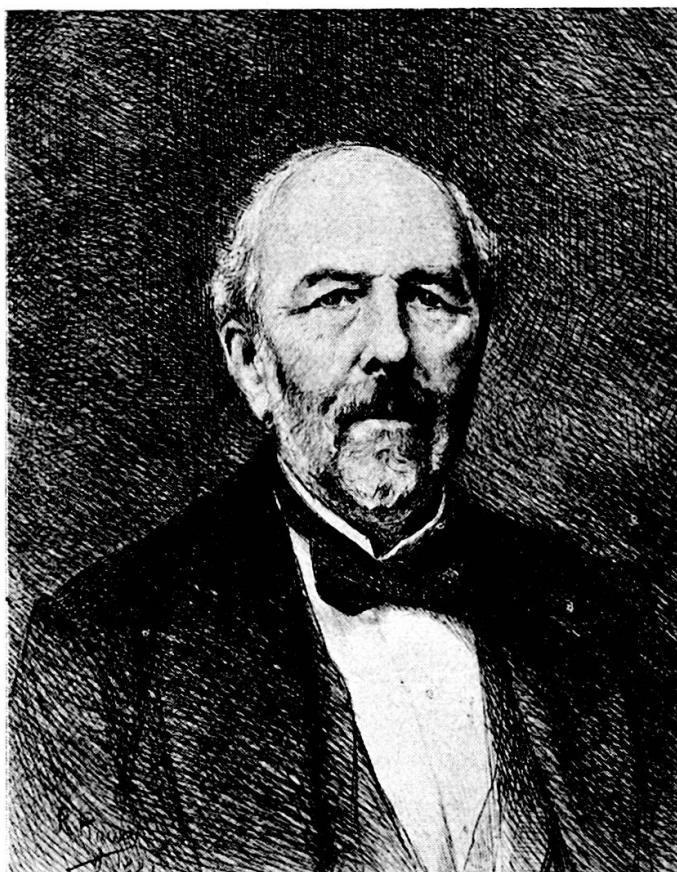


Fig. 3.
Edmond Boissier, 1810-1885.

POLICE DES PRÊTS

D'un point de vue moderne, la mise à disposition de l'herbier Boissier, au sens de l'acte de donation, doit, nous semble-t-il, comporter des prêts. Nous nous sommes montrés très prudents ces dernières années, car l'herbier n'était plus en état de supporter des voyages. L'un des avantages d'une restauration est de rendre les prêts à nouveau possibles sans hypothéquer la santé de la collection.

Cependant, ces prêts devraient être limités:

1. A des institutions travaillant réellement dans le domaine du *Flora orientalis*, ainsi qu'à certains monographies;
2. A des pays pas trop éloignés et avec qui les relations postales sont sûres.

Pour toute personne de bonne foi, ce compromis est acceptable: il concilie la sécurité des collections avec les exigences du travail scientifique. D'une part les spé-

cialistes de la flore d'orient peuvent consulter l'herbier, ce qui est un avantage pour eux; d'autre part ils font bénéficier la collection de leur travail, ce qui en augmente la valeur.

Les partisans de la limitation des prêts dans les collections historiques devraient avoir conscience de ce bénéfice: il n'est négligeable que pour les plus anciennes des collections, comme l'herbier Linné à Londres par exemple.

CONCLUSIONS

Le travail impliqué par la restauration de l'herbier est considérable puisqu'il concerne quelque 100.000 échantillons répartis dans 873 paquets.

On peut se demander si un pareil effort est justifié. Nous affirmons qu'il l'est. De nos jours encore le *Flora orientalis* est la seule flore générale du Proche Orient. Les spécialistes s'accordent à reconnaître que les vues de BOISSIER sont encore modernes. Aucun travail sur la proche Asie n'est pensable sans l'aide de l'herbier BOISSIER. Or, il y a de nos jours un regain d'intérêt international pour cette région floristique¹.

L'acceptation du trésor culturel et scientifique qu'est l'herbier Boissier implique un double engagement: envers la mémoire de BOISSIER d'une part; vis-à-vis du monde scientifique d'autre part.

REUTER, dans une lettre à BOISSIER², déclarait: *Vous avez au moins un héritier à qui léguer vos herbes, tandis que moi je n'ai d'autre héritier pour les miennes que la République de Genève, qui probablement n'en fera pas grand cas!* Il est amer de constater qu'il avait vu juste, puisque son herbier reste le plus mal loti malgré son indéniable valeur. Néanmoins, la Ville de Genève s'est généralement bien acquittée de sa tâche et les herbiers Boissier sont à l'abri. Il restera, comme étape importante, de leur accorder un logement plus spacieux, pourvu de la nécessaire climatisation et d'un système général de désinfection³.

Remarquons pour terminer que l'autre grand herbier «historique» et fermé de Genève, l'herbier de Candolle (ou herbier du *Prodrome*) demanderait lui aussi un travail de restauration ainsi qu'une climatisation. Il est heureusement moins souvent consulté que l'herbier Boissier. Néanmoins une consolidation générale sera un jour ou l'autre à entreprendre également sur cet herbier.

¹ Il s'agit aussi bien de travaux nationaux, comme ceux conduits en Israël, en Egypte, au Liban, en URSS, que de travaux publiés dans les grands centres de botanique systématique: flore de l'Iraq à Vienne; flore de Turquie à Edinbourg, etc.

² REUTER à BOISSIER, Madrid, 2. 8. 1841 (G).

³ L'excès de chaleur, en hiver surtout, favorise le développement des insectes. L'excès de sécheresse provoque le bris des plantes.

SOURCES

Une bibliographie complète comprenant des listes de travaux et accompagnée de données biographiques se trouve dans J. BRIQUET, Biographies des Botanistes à Genève... *Bull. Soc. Bot. Suisse*, 50a. 1940, sous les divers noms cités dans cet article.

En outre, nous avons mis à contribution les archives des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (G), où nous avons laissé une copie dactylographiée des extraits de lettres utilisés pour la mise au point de cet article (et qui ne sont pas tous précisément cités). Des renseignements complémentaires ont été obligamment fournis par M^{me} Albert Lombard et MM. Raoul Boissier, Frédéric Barbey, Laurent Dominicé, ainsi que par M. Zurbruchen, aux archives de l'Etat de Genève.

*Conservatoire et Jardin botaniques,
Genève.*
